|  |  |
| --- | --- |
|  | Assemblée Générale ordinaire 2025  28 juin 2025 - Sillé-le-Guillaume (72) |

**POUVOIR**

**Important :** Un club peut être représenté par un licencié de son département détenteur d’un pouvoir. Le représentant d'une association peut en représenter 6 au maximum, dont la sienne.

Je soussigné(e), Nom :

Prénom :

Président(e) du club : N° : Nombre de Voix :

**Donne pouvoir de me représenter** à un membre licencié de mon club ou à un membre licencié d’un club de mon département à l’Assemblée Générale Ordinaire élective de la Ligue de Tennis de Table des Pays de la Loire, le 28 juin 2025, à Sillé-le-Guillaume à :

Nom :

Prénom :

Membre de l'Association :

Licencié(e) N° :

Mandat donné le : Mandat accepté le :

Signature du Président ou son représentant : Signature obligatoire du dirigeant mandaté :

(écrire à la main : "Bon pour Mandat")